



PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Prolongation de l'appel à candidatures pour la création de places d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) dans le département de la Seine-Saint-Denis

Un appel à candidatures pour la création de 150 à 250 places d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) dans le département de la Seine-Saint-Denis a été lancé le 27 août 2020, avec pour date-limite de réponse le 31 octobre 2020.

Les dossiers de candidatures reçus, en cours d'instruction, ne permettent pas d'atteindre le seuil-plancher de 150 places.

*En conséquence, l'appel à candidatures est prolongé jusqu'au **22 janvier 2021**.*

Pour rappel, l'avis d'appel à candidatures et le cahier des charges annexé sont accessibles en ligne :

- sur le site de la DRIHL :

<http://www-maj.drihl-if.e2.rie.gouv.fr/hebergement-demandeurs-d-asile-et-refugies-r42.html>

- au bulletin d'informations administratives du 27 août 2020 (avis n° 2020-1802)

<http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Publications/Bulletin-d-informations-administratives/Annee-2020/AOUT>